

L'Âge des orateurs. Le tournant rhétorique de la littérature en français autour de 1400

Estelle Doudet

Universités de Lausanne et Grenoble Alpes

RÉSUMÉ – A partir de 1400, s'est développée une culture littéraire en langue moderne dominée par le paradigme rhétorique, contemporaine de la renaissance italienne mais volontairement différente d'elle. Pour comprendre ce nouvel âge des orateurs et analyser la manière dont il a influencé l'activité littéraire en français, trois dimensions du tournant rhétorique sont étudiées : la cicéronisation de l'auctorialité ; les transformations des formes de l'écriture et des valeurs permettant de juger les œuvres ; les interactions avec les publics et les nouvelles formes de sociabilité littéraires.

Comment devient-on auteur(e) ? Telle est la question qu'explore la *Mutacion de Fortune* (1403), une autofiction dans laquelle Christine de Pizan démontre comment un accident de vie – son veuvage en 1389 – a révélé sa vocation d'écriture. La voyageuse découvre les savoirs nécessaires à sa réalisation dans une salle peinte de « figures estranges¹ » au cœur du château de Fortune. Parmi « toutes les sciences données / de Dieu² », la rhétorique apparaît comme la « science parfaite³ » en ce qu'elle allie compétences techniques et action pratique dans la figure valorisée de l'orateur :

Et orateur est clamé l'omme
Quant bon en nature on le nomme,
Bien ordené en vie et meurs
Et en ars et en tous labours,
Et qui, introduit et perit
En bien dire, et ses diz nourrit
Par eloquence gracieuse,
Soubtille et artificieuse⁴.

Christine définit le *vir bonus dicendi peritus* à partir de sources classiques explicites⁵, tout en s'inspirant implicitement de la *Rettorica* du Florentin Brunet Latin, qui, dans sa traduction du *De Inventione* de Cicéron, avait comparé la science du bien dire à l'or, précieux métal qui assure la prospérité des sociétés⁶.

1 Christine de Pizan, *La Mutacion de Fortune*, éd. S. Solente, Paris, Picard (Société des anciens textes français), 4 t., 1959 (t. 1-2), 1966 (t. 3-4), t. II, p. 104, livre IV, v. 7183.

2 *Ibid.*, v. 7186.

3 *Mutacion*, p. 125, v. 7799.

4 *Mutacion*, p. 133, v. 8033-8040 : « Et l'homme est réputé orateur lorsqu'on reconnaît sa bonne nature, sa vie et ses mœurs bien ordonnées, ses compétences dans les sciences et dans tous les travaux ; bon connaisseur et doué en l'art du bien dire, il nourrit ses discours d'une éloquence élégante, subtile et pleine d'art. » Sauf mention contraire, toutes les traductions sont miennes.

5 Sont cités l'*Institution oratoire* de Quintilien (*Mutacion*, II, p. 127, v. 7851-7880), Varron (p. 129, v. 7937-7964), Cicéron (p. 131, v. 7991-8006, d'après Brunet Latin) et Isidore de Séville (*passim*).

6 « Si comme l'or sermonte toutes manieres de metal, autresi est la science de bien parler et de gouverner genz plus noble de nulle art dou monde. » « De même que l'or est meilleur que toutes sortes de métaux, de même la science de bien parler et de gouverner les gens est le plus noble de tous les savoirs. » Version française

Rien d'original ici semble-t-il : à l'heure où, à Paris, l'autrice narre sa *Mutacion* de mère de famille en écrivaine, à la cour pontificale romaine et dans les cercles universitaires du nord de l'Italie, l'orateur, figure de proue d'un nouvel âge intellectuel plus tard qualifié d'*aetas ciceroniana*, est déjà en train de s'imposer comme l'incarnation idéale de la révolution humaniste⁷. Mais si Christine est elle-même d'origine vénitienne, elle aspire à écrire en français, au sein d'un univers culturel différent et même concurrent à celui de la Renaissance italienne. Comment être orateur en 1400 dans un royaume de France que les histoires de la littérature présentent encore aujourd'hui comme médiéval et que les histoires de la rhétorique, longtemps focalisées sur le modèle cisalpin, semblent avoir oublié ? Que signifie (re)penser l'écriture en langue moderne dans une perspective oratoire et communiquer cette « nouvelle clergie⁸ » à des publics ?

En réfléchissant aux rapports entre sa situation et un ordre de l'éloquence en passe de devenir dominant, Christine de Pizan nous invite nous aussi à poser un autre regard sur le tournant dont elle a été le témoin : l'émergence d'un âge des orateurs (1370-1550) qui a bouleversé ce que l'autrice nomme « le champ des lettres⁹ ». La présente enquête tentera de comprendre comment le *rhetorical turn* de 1400 a remodelé les conditions de possibilité de l'écriture en français, en inaugurant un paradigme particulier – la présentation de l'auteur en orateur ; la valeur de l'œuvre mesurée à son utilité et ses formes tournées vers la communication ; la réception envisagée comme une interaction – appelé à devenir hégémonique du XV^e au XVIII^e siècle, non sans inflexions et côtés obscurs. Sur un plan épistémologique, il s'agira aussi de saisir ce que peut apporter la prise en compte de ce moment intellectuel, dont la singularité française mérite d'être mieux connue¹⁰, à notre compréhension des relations historiques entre littérature et rhétorique.

Se présenter en orateur, du titre à l'hyperposture

Le tournant rhétorique s'est manifesté au premier chef dans les nouvelles formes d'auctorialité revendiquées par les acteurs du « champ des lettres » en moyen français¹¹. Le lexique de l'activité littéraire a connu à cette époque une évolution significative en

de la *Rettorica* incluse dans *Le Livre dou Tresor* (1260-1266) ; Brunetto Latini, *Tresor*, éd. P. G. Beltrami, P. Squillaciotti, S. Vatteroni *et al.*, Turin, Einaudi, 2007, I, r. 1. 4, p. 4.

⁷ L'*aetas ciceroniana* se définit par le fait que « la rhétorique au sens cicéronien du terme, c'est-à-dire l'articulation de tout savoir et de toute vertu à une parole qui les rendent opérantes dans la société, devient le principe unificateur de la culture » (M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence, rhétorique et res literaria de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Paris, Albin Michel, 1980, p. 42). Parmi une bibliographie très abondante, voir la synthèse de Peter Mack, *A History of Renaissance Rhetoric 1380-1620*, New York-Oxford, Oxford University Press, 2011 ; les ouvrages de référence *Renaissance Eloquence. Studies in the Theory and Practice of Renaissance Rhetoric*, éd. J. J. Murphy, Berkeley, University of California Press, 1983 et *The Rhetoric of Cicero in its Medieval and Early Renaissance Commentary Tradition*, éd. V. Cox et J. Ward, Leyde/Boston, Brill, 2006.

⁸ *Mutacion*, p. 64, v. 6151-52 ; C. Deluz, « Quelques aspects de la nouvelle clergie dans la société des XIV^e et XV^e siècles », *Senefiance* n° 37, 1995, p. 134-147.

⁹ Christine de Pizan, *La Cité des dames, La Città delle Dame*, éd. P. Caraffi et E. J. Richards, Milan, Luni Editrice, 1997, p. 48. La littérature n'ayant été pensée comme autonome qu'à partir du XIX^e siècle, les « lettres » renvoient au XV^e siècle à toutes les expressions requérant un travail stylistique pour persuader, enseigner et/ou divertir des publics (poésie, théâtre, fictions narratives, chroniques, discours politiques et moraux, etc.). La présente enquête utilise « littérature » dans ce sens élargi.

¹⁰ Voir l'étude pionnière de Franco Simone, *Il Rinascimento francese. Studi e ricerche*, Turin, Società Editrice Internazionale, 1961.

¹¹ E. Doudet, « Par le non conuist an l'ome, désignations et signatures de l'auteur, du XII^e au XVI^e siècle », *Constitution du champ littéraire : limites, intersections, déplacements*, dir. P. Chiron, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 105-124. On appelle moyen français l'état historique de cette langue entre le milieu du XIV^e siècle et le début du XVI^e siècle.

s'enrichissant de termes issus de la rhétorique. Eustache Deschamps a ainsi pu rendre hommage à son maître Guillaume de Machaut dans deux ballades pleurant « la mort Machaut, le noble rethorique » (1377) et être lui-même élogieusement qualifié d'« orateur » par sa disciple Christine de Pizan (1404)¹². Complémentairement, le lexique français de l'*ars oratoria* a évolué, le terme « orateur » migrant d'usages antiques¹³ et juridiques¹⁴ à la désignation des écrivains vernaculaires.

Encore discret chez le contemporain de Pétrarque Philippe de Mézières¹⁵, le *self-fashioning* des auteurs français en maîtres de l'éloquence a connu sa première extension remarquable entre 1400 et 1420. En 1422, Alain Chartier s'est campé en « lointain imitateur des orateurs » dans *Le Quadrilogue Invectif*¹⁶. Les décennies suivantes confirment la cicéronisation d'auteurs qui, non sans paradoxe, se sont revendiqués « modernes¹⁷ » tant par la langue que par les sujets d'actualité de leurs œuvres.

Au milieu du XV^e siècle, dans les régions d'expression française, le tournant rhétorique a déjà imposé une hyperposture auctoriale, celle de l'*orator bonus dicendi peritus*, dont le prestige restera sans ombre jusqu'aux débats lancés par les tenants de la poésie autour de 1550¹⁸. L'une de ses illustrations les plus significatives est l'appellation « grands rhétoriciens » sous laquelle sont aujourd'hui connues plusieurs générations de poètes actifs en France et dans la principauté de Bourgogne entre 1460 et 1540. Les historiens de la littérature l'ont empruntée au XIX^e siècle à un vers de Guillaume Coquillart faisant l'éloge des « orateurs, grands rhétoriciens » (1480), sans s'apercevoir que c'était du premier titre, plus que du second, que s'étaient réclamés les auteurs de ce temps¹⁹.

La séduction exercée par l'auctorialité oratoire pendant près d'un siècle et demi a reposé sur l'articulation, aussi solide que valorisante, d'une posture sociale, d'un éthos discursif et

12 Eustache Deschamps, *Anthologie*, éd. C. Dauphant, Paris, Le Livre de Poche, 2014, p. 98-103, ball. 22 et 23 ; Christine de Pizan, *Épître à Eustache Morel* dans *Œuvres poétiques*, éd. M. Roy, Paris, Firmin-Didot (SATF), 1891, t. II, p. 295.

13 Les traducteurs d'œuvres antiques travaillant dans l'entourage de Charles V, tels que Pierre Bersuire et Simon de Hesdin vers 1350-1370, ont usé du terme « orateur » pour traduire l'office d'ambassadeur ou les pratiques du forum dans le monde antique. Voir E. Doudet, « Les orateurs en français : un nouveau pouvoir des lettres sous Charles VII », *Le Pouvoir des lettres sous le règne de Charles VII (1422-1461)*, dir. F. Bouchet, S. Cazalas et P. Maupeu, Paris, Champion, 2020, p. 43-56.

14 Vers 1380, le lexique *Aalma* (Paris, BnF, lat. 13032) traduit « orateur : avocat », *Recueil général des lexiques français du Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle)*, éd. M. Roques, I. *Lexiques alphabétiques*, Paris, Champion, 1938, t. II, p. 239. Voir E. Guadagnini et G. Vaccaro, « Selon ce que Tullius dit en son livre. Il lessico retorico vulgare nei volgarizzamenti ciceroniani », *Culture, livelli di cultura e ambienti nel Medioevo occidentale*, dir. Andrea Fasso et alii, Rome, Aracne, 2012, p. 553-559.

15 Philippe de Mézières (1327-1405) est le premier écrivain d'expression française à s'être présenté en « orateur », conseiller des rois et homme priant (*orare*) pour défendre la Chrétienté. Voir E. Doudet, « Philippe de Mézières, orateur : les nouveaux territoires d'une posture d'auteur », *Philippe de Mézières, rhétorique et politique*, dir. J. Blanchard, R. Kosinski-Blumenfeld et A. Calvet, Genève, Droz, 2019, p. 115-130.

16 Alain Chartier, *Le Quadrilogue invectif*, éd. F. Bouchet, Paris, Champion, 2011, p. 3.

17 Cf. les « poètes, orateurs et historiens de la langue française, tant antiques que modernes » dont fait l'éloge Jean Lemaire de Belges dans *La Concorde des deux langages*, éd. J. Frappier, Genève, Droz, 1947, p. 4.

18 Joachim du Bellay, *La Défense et Illustration de la langue française* (1549) ; Jacques Peletier du Mans, *L'Art poétique* (1555).

19 Guillaume Coquillart, *Les Droits nouveaux, Œuvres*, éd. M. Freeman, Genève, Droz, 1975, p. 127 ; sur l'histoire de cette appellation critique, J. Cerquiglini-Toulet, « L'écriture louche. La voie oblique des Grands Rhétoriciens », *Les Grands Rhétoriciens*, Milan, Vita e pensiero, 1985, 2 t., I, p. 21-31 ; J. Koopmans, « Rhétorique de cour et rhétorique de ville », *Rhétoriciens – Rederijkers – Rhetoric*, Amsterdam, Rodopi, 1993, p. 67-81. J'ai attiré l'attention sur cette mauvaise lecture dans « Les orateurs en français », art. cit., p. 55-56.

d'un ensemble de références²⁰. La posture, reconnue comme source de légitimité par les milieux que fréquente l'auteur-orateur, est celle de l'intellectuel au service de « la nécessité publique²¹ », dont les discours sont présentés et perçus comme des actions en faveur de la concorde civique, dans une proximité assumée avec les autorités politiques que l'orateur conseille et dont il peut être le porte-parole. L'éthos, que les récepteurs doivent pouvoir détecter dans les publications, est celui du *vir bonus* : un individu doté d'une forte conscience éthique, formé aux sciences du bien dire (grammaire, dialectique, rhétorique) par sa fréquentation des universités, et disposant d'un talent d'éloquence lui permettant de s'engager efficacement dans l'espace public. Les références culturelles puisent enfin à l'imaginaire antique : dès 1400, les auteurs en français se sont massivement projetés dans les « anciens Romains », leurs tribuns dévoués à la *res publica* (Cicéron, Caton), leurs « muses éloquents », etc.²².

Mais le tournant rhétorique, synonyme d'une légitimation sans précédent de la littérature française, a aussi eu ses côtés obscurs. Son apparence consensuelle cache de possibles inadéquations entre le paradigme de l'orateur et la situation d'un certain nombre d'auteurs. L'auctorialité oratoire est un idéal intellectuel total, surtout lorsqu'elle se décline dans la triade du « philosophe, orateur et poète²³ », mais elle s'est avérée dans la pratique un outil de discrimination. Sur le plan de la formation d'abord : même si la plupart d'entre eux ont suivi un cursus universitaire, en particulier en droit, les écrivains en moyen français n'ont pas tous obtenu les titres académiques du *dicendi peritus*. En 1500, Pierre Gringore, fils de juristes et homme de scène mais sans degré universitaire, s'est tenu à distance des orateurs, s'en disant modestement « l'apprenti²⁴ ». Pour les parcours sociaux et économiques des auteurs ensuite : les manieurs de plume des régions francophones sont loin d'avoir trouvé partout leur place comme conseillers écoutés des puissants et guides des opinions publiques ; à cet égard, jusqu'en 1500, les rois de France ont été des mécènes décevants, alors que leurs cousins et rivaux les princes de Bourgogne ont rémunéré dès le milieu du XV^e siècle des écrivains officiels, titrés orateurs²⁵. Dans le domaine du genre enfin : les biais virilistes de l'auctorialité oratoire ont été dénoncés par Christine de Pizan, à laquelle n'ont échappé ni la misogynie des rhéteurs antiques ni le machisme des humanistes auxquels elle s'est opposée dans le *Débat sur le Roman de la rose*²⁶.

Mais il y a plus. Les écrivains en moyen français avaient-ils le droit de se dire orateurs, à l'égal des humanistes italiens ? L'objection a été lancée par Pétrarque dans son épître *In exitu Israël* (1368). Affirmant qu'il n'existait pas d'orateurs et de poètes dignes de ce nom hors d'Italie (« *oratores et poetae extra Italiam non quaerentur* »), et particulièrement en France (« *nullus doctus in Gallia* »), le poète s'est livré à une provocation à l'égard des

20 Sur ces trois dimensions de l'auctorialité autour de 1400, J.-C. Mühlethaler, D. Burghgraeve et C.-M. Schertz, « Figure, posture, éthos à l'épreuve de la littérature médiévale », *Un territoire à géométrie variable, la communication littéraire au temps de Charles VI*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 9-51.

21 *Quadrilogue invectif*, *op. cit.*, p. 84.

22 Christine de Pizan, que Deschamps a qualifiée de « muse éloquente » en 1404 (*Anthologie*, p. 538-540) et que Martin Le Franc compare en 1442 à « Tulle et Cato » (*Le Champion des dames*, éd. R. Deschaux, Paris, Honoré Champion, 1999, t. IV, p. 180, v. 18973-18976), a elle-même fait un large usage de ces références.

23 Dans le *Débat sur le Roman de la rose*, Pierre Col qualifie Jean de Meun de « tres divin orateur et poete et tres parfait philozophe », *Le Débat sur le Roman de la rose*, éd. É. Hicks, Paris, Champion, 1977, p. 89.

24 « Pierre Gringoire [...] simple apprentiz des rethoriciens eloquens, orateurs, facteurs et compositeurs modernes en françoys », Gringore, *Les Entrées royales à Paris*, éd. C. Brown, Genève, Droz, 2005, p. 127 (entrée de Marie d'Angleterre, 1514).

25 George Chastelain (1415-1475) a été le premier orateur bourguignon, suivi par Jean Molinet (1435-1507) et Jean Lemaire de Belges (1473-après 1515).

26 E. Doudet, « Christine de Pizan et l'orateur au féminin au XV^e siècle », *L'Auctorialité féminine dans les fictions courtoises*, éd. N. Koble, *Fabula*, « Colloques », 2019, [en ligne], <https://www.fabula.org/colloques/document6265.php>, consulté le 21 juin 2023.

fonctionnaires français de la cour pontificale qui soutenaient la présence papale en Avignon²⁷. Même si elle se prolongea jusqu'en 1373, la querelle aurait pu rester anecdotique si son effet déstabilisateur n'avait pas été démultiplié par le tournant rhétorique. Pour s'affirmer orateur français, fallait-il dès lors tenir à distance la langue vernaculaire ? Ou bien plutôt congédier le cicéronianisme à l'italienne et inventer une manière locale de conjuguer rhétorique et littérature ? Ces questions, discutées dans les correspondances des humanistes français entre 1390 et 1420²⁸, témoignent de la violence de « l'effet Pétrarque²⁹ ». Un effet durable : il est impossible de dissocier l'âge des orateurs du soupçon d'une éloquence réputée impossible, tant il a contribué à singulariser les lettres françaises jusqu'aux années 1540, suscitant appropriations, résistances et négociations face au modèle italien.

Écrire en orateur. Valeurs, sujets et formes de l'éloquence française

« *Si non est rhetorica utilis, non est bene dicendi scientia*³⁰ » : Martianus Capella, l'une des principales sources du savoir rhétorique médiéval, a insisté sur l'utilité comme valeur cardinale de l'éloquence. Que la littérature oratoire doive « servir » à l'amélioration éthique, sociale et politique de la société a été une évidence répétée pendant le siècle et demi de l'âge des orateurs³¹. Elle a permis la mise en place d'une hiérarchisation des écrivains et de leurs œuvres, avec le plus souvent pour pierre de touche la défense de la concorde sociale. Cet argument a servi dès 1400 à juger le *Roman de la rose* de Jean de Meun, alors considéré comme le premier chef-d'œuvre de la littérature en français. Malgré l'éloge que Jean de Montreuil et ses collègues ont fait de cette fiction à l'étourdissante liberté interprétative, il a suffi à Christine de Pizan de contester la pertinence sociale d'un roman qui médit des femmes et qui pousse les couples à la discorde pour remporter sur ses contradicteurs une victoire cicéronienne :

Et comme anciennement les Romains triomphants n'attribuassent louange aucune ne honneur à chose quelconque se elle n'estoit à l'utilité de la chose publique, regardons à leur exemplaire se nous pourons couronner cestuy rommant³².

Le caractère globalisant du tournant rhétorique a valorisé l'*utilitas civica* de toute prise de parole, même amoureuse³³. En a découlé une promotion générale des formes engagées de

27 François Pétrarque, *Lettres de la vieillesse* VIII- XI, éd. E. Nota, trad. C. Laurens, Paris, Les Belles Lettres, 2004, IX, 1, p. 132-133.

28 E. Ornato, *Jean Muret et ses amis Nicolas de Clamanges et Jean de Montreuil. Contribution à l'étude des rapports entre les humanistes de Paris et ceux d'Avignon (1394-1420)*, Genève, Droz, 1969 ; L. Jollivet, « Le premier humanisme français, de l'éloquence au souci du Bien Commun », *Les Défis de l'humanisme littéraire*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022, p. 57-71.

29 « Pétrarque est le nom qui vient fixer ce qu'on ressent comme un assaut », F. Cornilliat, *Sujet caduc, noble sujet, la poésie de la Renaissance et le choix de ses arguments*, Genève, Droz, 2009, p. 45.

30 « Si la rhétorique n'est pas utile, elle n'est pas la science du bien dire » : *De nuptiis Philologiae et Mercurii*, 4, 415. Sur Capella et Augustin comme sources de la culture rhétorique médiévale, J. J. Murphy, *Rhetoric in the Middle Ages. A History of Rhetorical Theory from Saint Augustine to the Renaissance*, Berkeley, California University Press, 1974.

31 L'argument est encore souligné par Clément Marot en 1532 : « Car bien peu sert la rethoricque gente (var. la poésie gente) / si bien et loz on n'en veult attirer » (*L'Épître du Despourveu, L'Adolescence Clémentine*, éd. F. Rigolot, Paris, Flammarion GF, 2007, 2 t., I, p. 86, v. 26-27).

32 « Et comme autrefois les Romains n'attribuaient aucun éloge ni honneur à quoi que ce soit si ce n'était utile au bien public, observons, en prenant exemple sur eux, si nous pourrions couronner ce roman » : *Le Débat sur le Roman de la rose*, *op. cit.*, p. 21.

33 Dans la *Praefacio* à la traduction latine de Charles d'Orléans réalisée vers 1450 par l'humaniste Antonio d'Asti, le savoir rhétorique du poète courtois est donné comme équivalent à ceux des *poetae et oratores* antiques, Grenoble, B. M., ms. 873, f° 9.

l'écriture (littérature politique, écrits pédagogiques et moraux, historiographie, satire sociale, etc.). Si ce trait dominant des poétiques des XIV^e et XV^e siècles, de même que leur obsession pour les idées de crise et de nécessaire réforme du bien commun, ont été bien repérés par les historiens³⁴, ils ont plus rarement été mis en rapport avec le processus contemporain de cicéronisation des lettres françaises.

Certaines formes d'expression sont alors apparues comme des véhicules efficaces de la parole oratoire. Tel est le cas des écritures adressées comme les dits, débats et épîtres, trois des genres les plus pratiqués au XIV^e, XV^e et début du XVI^e siècle. Les dits, une forme souple entre narration et lyrisme qui a connu une immense vogue au XIV^e siècle, mettent en valeur une voix en première personne, qui discourt au présent et propose à ses récepteurs une relation persuasive ; qu'il soit amoureux, politique ou moral, le dit se veut « voir », porteur d'une vérité³⁵. Les débats, dont la fortune a été au plus haut au XV^e siècle, associent la possibilité de la performance (le dialogue entre deux personnages possède une forte théâtralité) à une volonté de performativité. Montrer l'échange d'opinions contradictoires, incarnées en général par des personnifications allégoriques, permet de convaincre un public dont on sollicite les émotions. Or si la dynamique délibérative du débat lui a permis d'accueillir à peu près tous les sujets³⁶, l'un de ses objets favoris a été la littérature française elle-même. Au fil du XV^e siècle ont été discutés ses grands auteurs (*Le Débat sur le Roman de la rose*, correspondance autour de la responsabilité de l'écrivain, 1401-1403) ; ses courants dominants (la querelle de *La Belle dame sans merci*, débat dialogué puis par lettres sur l'obsolescence du discours courtois, 1425-1435) ; ou encore les enjeux de son tournant rhétorique (*Les Douze dames de rhétorique*, débat épistolaire sur la concurrence culturelle entre cours francophones, 1462-1463). La joute du débat a fréquemment pris la forme d'un échange de lettres. Avant que la composition épistolaire ne soit rethéorisée par Érasme dans une perspective renaissante en 1522³⁷, l'*ars dictaminis* médiéval avait déjà inscrit dans le champ des pratiques rhétoriques cette forme d'écrit mi-privé mi-public, appelant, selon les occasions, la lecture intime ou la déclamation³⁸. De fait, les écrivains qui se sont identifiés comme orateurs en moyen français ont dédié des dizaines d'épîtres à leurs princes, à leurs proches et à leurs pairs, une activité particulièrement soutenue chez les Rhétoriciens autour de 1500³⁹.

Interagir en orateur, comparution et sociabilité littéraire

Peu après la présentation de *La Belle Dame sans merci* à la cour vers 1425, trois lectrices ont écrit à Alain Chartier pour l'avertir que son texte avait suscité une réponse de lecteurs mécontents :

34 *De bono communi. The Discourse and Practice of the Common Good in the European City (13th-16th c.)*, éd. É. Lecuppre-Desjardin et A.-L. van Bruaene, Turnhout, Brepols, 2010 ; J. Blanchard et J.-C. Mühlethaler, *Écriture et pouvoir à l'aube des temps modernes*, Paris, PUF, 2002.

35 *Le Dit, du berceau au tombeau*, éd. I. Delage-Béland et A. Salamon, Paris, Classiques Garnier, 2022. Le chef-d'œuvre de Guillaume de Machaut s'intitule *Le Voir Dit* (1364).

36 E. Cayley, *Debate and Dialogue. Alain Chartier in His Cultural Context*, Oxford, Clarendon Press, 2005.

37 P. M. Baños, *El Arte epistolar en el Renacimiento europeo, 1400-1600*, Bilbao, Universidad de Deusto, 2005, p. 303-360.

38 *Le dictamen dans tous ses états*, éd. B. Grévin et A.-M. Turcan-Verkerk, Turnhout, Brepols, 2015.

39 Les épîtres ont aussi été une forme en vogue à la cour de Charles VI autour de 1400 : la première œuvre de Christine de Pizan est une *Epistre au dieu d'Amour* (1399) ; les discours latins d'Alain Chartier ont souvent eu la forme d'*epistulae* (*Epistula Alani ad regem Francie*, 1418), de même que les traités polémiques en français et en latin de Jean de Montreuil (*A toute chevalerie*, 1406/1412).

Pour ce que nous vous cuydons tel que bien vous sarés excuser et desfendre de ceste charge quant vous en serés adverty, nous vous en envoyons le double, esperans que vous mectrés painne a vous geter hors de ce blasme a votre honneur⁴⁰.

« Katherine, Marie et Jehanne » pourraient être des personnages inventés par Chartier pour nourrir les discussions autour de son œuvre nouvellement parue et lui assurer le succès. Le régime oratoire suppose en effet que la littérature affiche, non sans en jouer, les manières dont elle se communique à des récepteurs actifs.

Ce phénomène, que j'ai appelé ailleurs la comparution des orateurs⁴¹, repose sur le fait que la parole éloquente, située et adressée, donne une forte visibilité à ses destinataires, placés en position d'évaluateurs bienveillants ou hostiles. De là une double tendance de la communication littéraire à cette époque. La première est l'intermédialité : les œuvres sont mises en écrit, mais aussi en voix – voire en scène –, parfois en images⁴². Ainsi, si l'on en croit les correspondantes de Chartier, *La Belle Dame sans merci* aurait été performée à voix haute à l'occasion d'une de ces lectures publiques qui, au XV^e siècle, assurent aux œuvres leur succès⁴³. Certains courtisans scandalisés auraient aussi rédigé des commentaires à partir du livre afin de convaincre les dames de ne pas le lire. Dans leur lettre, les lectrices transmettent à Chartier cette *requeste*, qui est peut-être, là encore, l'œuvre de l'écrivain lui-même. Une seconde tendance est en effet l'hypermédiacité⁴⁴ : l'écriture se montre en train d'être composée ; les gestes de publication et de réception s'exhibent, invitant à la réflexion et au jeu collectif.

Comparaissant devant des confrères et/ou des publics, les maîtres de la parole font groupe : la sociabilité oratoire est par nature collective. L'activité des auteurs du tournant rhétorique s'est fréquemment développée au sein de *collaborative debating communities*⁴⁵. Présents dans de nombreuses régions francophones au XIII^e et surtout aux XIV^e et XV^e siècles, les puy et les sociétés joyeuses illustrent le cas des collectifs institués : ces associations littéraires, exclusivement masculines et dotées d'un objectif de formation à la parole publique, ont favorisé les pratiques d'écriture en collaboration et en compétition. Le travail collectif sur les outils de la rhétorique y a fréquemment pris des formes parodiques, dont témoignent, autour

40 « Puisque nous vous croyons capable de vous justifier et de vous défendre de cette accusation dès que vous en aurez été averti, nous vous en envoyons le double, dans l'espoir que vous tenterez de vous disculper de ce reproche qui fait obstacle à votre honneur » : Alain Chartier *et alii*, *Le Cycle de la Belle dame sans mercy*, éd. et trad. D. Hult et J. McRae, Paris, Champion Classiques, 2003, p. 88-89.

41 « Les orateurs en français », art. cit., p. 52 : « comparaître signifie à la fois paraître ensemble et susciter un jugement ».

42 *Les Douze dames de rhétorique* (éd. D. Cowling, Genève, Droz, 2002), correspondance des deux orateurs Chastelain et Robertet en 1463, a circulé sous plusieurs formes : des lettres rassemblées en recueil ; des lectures publiques dans les cours de Bourbon et de Bourgogne ; une possible représentation théâtrale à Bruges ; des images incluses dans les manuscrits puis réalisées en fresques.

43 H. Haug, « La lecture des débats en moyen français : approches d'un jeu courtois », *Le Moyen Âge*, n° 122, 2016/2, p. 275-302 ; *id.*, « Lectures devant la cour : enjeux d'une pratique sociale », *Cultures courtoises en mouvement*, éd. I. Arseneau et F. Gingras, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 2011, p. 300-311.

44 J. D. Bolter & R. Grusin, *Remediation. Understanding New Media*, Cambridge MA, MIT Press, 2000 ; l'usage de ces notions pour les périodes anciennes a été discuté dans E. Doudet, « Moyen Âge et archéologie des media. Vers un nouveau temps profond des arts et des imaginaires de la communication », *Le Moyen Âge comme laboratoire*, éd. F. Coste et A. Mussou, *Fabula Littérature Histoire Théorie*, n° 20, 2018, [en ligne], www.fabula.org/lht/20/doudet.html, consulté le 23 juin 2023.

45 On doit cette approche sociologique novatrice à des chercheurs et chercheuses britanniques entre 2005 et 2015 : E. Cayley, *Debate and Dialogue*, *op. cit.* ; J. Taylor, *Courtly Gatherings and Poetic Games : 'Coterie' Anthologies in the Late Middle Ages in France*, Londres, Routledge, 2007 ; A. Armstrong, S. Kay éd., *Knowing Poetry. Verse in Medieval France from the Rose to the Rhétoriqueurs*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2011 [trad. fr. 2014] ; *A Companion to Alain Chartier (c.1385-1430), Father of French Eloquence*, éd. D. Delogu, J. E. McRae et E. Cayley, Leyde/Boston, Brill, 2015.

de 1400, les proclamations et écrits administratifs ludiques d'Eustache Deschamps⁴⁶. Deschamps a aussi été membre de la Cour Amoureuse dite de Charles VI. Celle-ci exemplifie le cas des communautés intellectuelles plus ponctuelles, soutenues par un patronage princier⁴⁷. À l'instigation des Valois, lettrés, fonctionnaires et aristocrates du royaume de France se sont ainsi rassemblés dans cette « Cour » plusieurs années afin de composer ensemble de la poésie⁴⁸. Ces formes de sociabilité, que la recherche internationale a récemment subsumées par la notion de *Performative Literary Culture*⁴⁹, ont été exactement contemporaines de l'âge des orateurs (1370-1550) puis de l'âge de l'éloquence (1570-1680) désormais repérés par la recherche française⁵⁰.

Conclusion : un tournant à repenser

Qu'apporte le tournant rhétorique à notre compréhension de l'histoire intellectuelle, esthétique et sociale de la littérature ? En conclusion de cette brève enquête, plusieurs pistes de réflexion s'esquissent sur les changements d'approche qu'induit la prise en compte de ce moment jusqu'ici négligé dans les histoires de la rhétorique et de la littérature.

L'histoire de la rhétorique demeure encore largement dominée par le récit forgé à leur propre bénéfice par les humanistes du *Quattrocento*. Il peint des avant-gardes italiennes s'engageant seules dans le renouvellement en latin de la rhétorique antique, faisant renaître une culture cicéronienne de l'éloquence qui se diffusera un siècle plus tard dans le reste de l'Europe⁵¹. L'existence des orateurs en français met à mal cette téléologie⁵². À partir des années 1400, la littérature en français a été reconfigurée par un *rhetorical turn* d'une ampleur inédite qui a modifié le statut des auteurs, les pratiques du discours et les sociabilités culturelles ; mais, conséquence de « l'effet Pétrarque », ce tournant, comparable à celui qui a affecté l'Italie, s'est opéré en discontinuité voulue avec ce dernier. Réévaluer l'expérience francophone permet donc d'enrichir l'histoire de la rhétorique d'un récit alternatif et de valoriser la diversité des pratiques locales de l'éloquence.

L'âge des orateurs est aussi un point aveugle de l'histoire littéraire. L'un des obstacles à sa redécouverte est la persistance, au moins dans l'enseignement, de l'opposition du Moyen Âge et de la Renaissance, peu propice à la saisie de ce qui s'est joué entre 1370 et 1550. *A*

46 Par exemple, la *Charte des Fumeux* (*Anthologie, op. cit.*, p. 636-649) ou le *Dit sur ceux qui contreuvent nouvelles bourdes et mensonges* (p. 650-673). Sur ces textes, E. Doudet, « Eustache Deschamps, poète de cour, orateur de vers », *Eustache Deschamps, poète courtois ?*, éd. V. Obry et A. Rochebouet, Publications de la Société internationale de littérature courtoise, 2023, p. 27-39 [en ligne] <https://hal.science/hal-04033095/document>, consulté le 23 juin 2023.

47 Ce fonctionnement serait à rapprocher de celui des 'académies' florentines du XV^e siècle ; pourtant, ce rapprochement n'a presque jamais été fait, tant reste puissant le récit téléologique d'une renaissance rhétorique qui aurait été d'abord italienne avant que ses formes de sociabilité ne se répandent dans le reste de l'Europe du XVI^e au XVIII^e siècle ; pour illustration, F. Yates, « The Italian Academies » dans *Renaissance and Reform : the Italian Contribution*, Londres, Routledge, 1983, p. 6-29 ; *Europäische Sozietätsbewegung und demokratische Tradition. Die Europäischen Akademien der Frühen Neuzeit zwischen Frührenaissance und Spätaufklärung*, dir. K. Garber & H. Wismann, Tübingen, Niemeyer, 1996.

48 *La Cour amoureuse dite de Charles VI*, éd. C. Bozzolo et H. Loyau, Paris, Le Léopard d'Or, 1982-1992, 3 vol.

49 *The Reach of the Republic of Letters. Literary and Learned Societies in Late Medieval and Early Modern Europe*, dir. A. van Dixhoorn et S. Sutch, Leyde, Brill, 2008.

50 La mise au jour actuelle de l'âge des orateurs fait l'objet de deux projets de recherche sous ma direction : *L'Âge des Orateurs* (Institut universitaire de France, 2015-2020) et *Médialittérature* (Fonds national suisse, 2020-2024), <https://medialitt.hypotheses.org/>.

51 C. Revest, *Romam veni. Humanisme et papauté à la fin du Grand Schisme*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021, p. 237-351.

52 *L'Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, illustre cet angle mort.

contrario, cet article a dessiné le panorama de nouvelles recherches portant sur le long XV^e siècle. Elles mettent en lumière l'histoire longue de la communication littéraire en français et de ses différents moments d'inflexion : le temps de la « parole nouvelle⁵³ » (XIII^e s.) ; l'âge des orateurs (XIV^e-XVI^e s.) ; celui de l'éloquence (XVI^e-XVIII^e s.). Complémentairement, elles autorisent une compréhension plus fine des décennies 1540-1560. L'âge des orateurs, alors devenu un héritage encombrant, explique à bien des égards le rejet de la Pléiade vis-à-vis de ses prédécesseurs et le repositionnement de nombreux lettrés francophones au sein d'une Renaissance européenne sous influence italienne⁵⁴.

Un autre bénéficiaire est d'élargir la définition restreinte de la littérature qui est la nôtre depuis le XIX^e siècle. Le « champ des lettres » parcouru par Christine de Pizan et ses contemporains, et qui n'a pu être qu'esquissé ici, a intégré à parts égales des pratiques multiples et interconnectées : écrits des chroniqueurs (*historia magistra vitae*, selon Cicéron, « l'histoire maîtresse de vie ») ; sermons des prédicateurs ; concours oratoires des sociétés joyeuses ; œuvres composées par les poètes de cour, etc. Or si l'étude de la prédication a bénéficié d'un renouveau depuis vingt ans⁵⁵, d'autres domaines de l'éloquence en moyen français attendent aujourd'hui d'être analysés, à l'image de l'éloquence parlementaire, à laquelle l'institution politique des États généraux du royaume à partir de 1302 a offert une nouvelle arène⁵⁶, et de l'éloquence judiciaire, à laquelle donne accès, à partir de 1364, l'obligation d'enregistrer les minutes des plaidoiries prononcées au Parlement de Paris⁵⁷.

En invitant à étudier l'activité littéraire en tant que geste de communication, l'âge des orateurs fait enfin bouger les lignes des champs de recherche. Il invite à articuler l'histoire de la rhétorique et l'histoire de la littérature à l'histoire des savoirs. En anglais et en allemand (*history of knowledge*, *Wissengeschichte*), cette approche s'est récemment réorientée de l'histoire des théories et des institutions vers celle des groupes ayant interagi avec les connaissances de leur temps pour se doter de nouveaux statuts socio-culturels⁵⁸. Appelant pour son étude les outils de l'analyse rhétorique, de la lecture littéraire et de la sociologie des acteurs culturels, l'âge des orateurs est un domaine stimulant pour de telles recherches interdisciplinaires.

53 J. Le Goff, J.-C. Schmitt, « Au XIII^e siècle, une parole nouvelle », *Histoire vécue du peuple chrétien*, éd. J. Delumeau, Toulouse, Privat, 1979, t. I, p. 257-279.

54 F. Cornilliat, *Sujet caduc*, *op. cit.*, p. 311-742.

55 Par exemple, *Prédication et performance du XI^e au XVI^e siècle*, éd. M. Bouhaïk-Gironès et M.-A. Polo de Beaulieu, Paris, Classiques Garnier, 2013.

56 La première harangue politique entièrement conservée dans ce domaine est celle de Jean Juvénal des Ursins aux États de Tours en 1468, voir J. Feuchter, « Zur Oratorik der französischen Generalstände im Späten Mittelalter und zu Beginn der frühen Neuzeit, 1302-1561 », *Politische Redekultur in der Vormoderne, Die Oratorik europäischer Parlamente in Spätmittelalter und Früher Neuzeit*, Francfort/New York, Campus, 2008, p. 189-218 ; S. Cazalas, « Au jardin des *exempla*. Rhétorique et stratégie de l'exemplum antique dans l'œuvre politique de Jean Juvénal des Ursins (1388-1473) », *Anabases*, n° 30, 2019, p. 71-86.

57 Cf. l'étude, datée, de J. Munier-Jolain, *La plaidoirie dans la langue française*, Paris, Chevalier-Marescq, 2 t., 1896-1897.

58 P. Burke, *What is History of Knowledge ?*, Cambridge/Malden, Polity Press, 2015 ; exemple récent en allemand : F. Rexroth, *Fröhliche Scholastik. Die Wissenschaftsrevolution des Mittelalters*, Munich, Beck, 2018.